

## Fiche espèce N° 31

## Alouette calandre

*Melanocorypha calandra*

Code Natura 2000 : A 242

## Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I  
Convention de Berne : Annexe II  
Statut européen : en déclin  
Liste rouge nationale : en danger  
Liste rouge LR : en danger

## Description de l'espèce

L'Alouette calandre est une grande alouette fortement charpentée avec pour caractéristiques un gros bec et de grandes taches noires aux côtés de la poitrine. En vol, on peut distinguer le dessous des ailes noirâtre avec un net bord blanc postérieur et les côtés de la queue blancs. Cri de contact typique : "tchrrruyp" roulé, aigu et nasillard.



## Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

## Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est menacée d'extinction en France, où elle ne se reproduisait déjà plus que dans une dizaine de sites disséminés sur le littoral méditerranéen dans les années 1990. Actuellement seule une petite population nicheuse est confirmée dans les Bouches-du-Rhône. En LR, les dernières preuves de nidification dans l'Aude remonte à 2000.

## Ecologie

- Habitat : sansouires sèches, pelouses sèches et jachères.
- Alimentation : insectivore en été et granivore en hiver.
- Reproduction : nid d'herbe sèche abrité le plus souvent par un chardon ou quelques autres plantes élevées. [mai-juillet]
- Migration : principalement sédentaire dans l'ouest de son aire de répartition.

## Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean	La Palme
Migrateur	1?	-
Nicheur strict	-	?

## Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

### ❖ **Etat de conservation**

L'espèce ne semble pas avoir niché historiquement sur le site. Une seule observation d'un individu en juillet 2000 en bordure de l'étang du Doul restera sans suite malgré les potentialités du milieu. Pas de tendance sur le site.

### ❖ **Caractéristique de l'habitat**

L'individu a été observé dans en bordure de l'étang du Doul où sont présents pelouses sèches, garrigues dégradées et friches favorables à l'espèce.

### ❖ **Menaces**

- La fermeture du milieu liée à la déprise agricole.

### ❖ **Mesures de gestion**

- Favoriser les activités agricoles permettant un maintien de l'ouverture du milieu (pâturage extensif).

### ❖ **Interaction avec d'autres espèces**

Cette gestion est favorable à de nombreuses autres espèces présentes sur le site comme l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette pitchou, le Pipit rousseline ou l'Alouette calandrelle (mais aussi au Traquet oreillard, espèce non citée en annexe I)